

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Edition Franche-Comté

Prairies n° 1 du 09/03/2022



## CAMPAGNOLS TERRESTRES, *Arvicola amphibius* (syn. *A. terrestris*)

### CARTE PRÉVISIONNELLE DE LA SITUATION – PRINTEMPS 2022 : ZOOM SUR DES SECTEURS À RISQUE

La carte présentée ci-après est une carte de tendance, réalisée à partir des données d'observation de l'automne 2021, de la connaissance des cycles antérieurs et des données transmises par le réseau d'observateurs en mars 2022.

Elle n'est donc pas issue de nouvelles observations de printemps par les techniciens FREDON, ces dernières auront lieu fin mars 2022 et seront relayées par le biais du BSV Prairies n°2.

Ici est donc exposée une tendance prévisionnelle sur des secteurs soit identifiés à risque, c'est-à-dire sur les secteurs qui seront potentiellement en phase de croissance/pullulation du cycle du campagnol terrestre pour l'année 2022, soit supposés en phase de déclin.

En aucun cas, elle ne prétend refléter l'exacte réalité. Elle permet de donner l'alerte sur les secteurs de Champagnole, Nozeroy, Levier, Pontarlier, Mouthe, Montbenoît, Vercel-Villedieu-le-Camp, Pierrefontaine-les-Varans, Morteau, Le Russey, Maîche, Pont-de-Roide et Saint-Hippolyte. En effet, au vu de la situation à l'automne dernier, il est important de surveiller attentivement les prairies de ces zones car même si la situation paraît calme pour le moment, elle pourrait évoluer rapidement vers des populations importantes de campagnols terrestres, notamment sur les secteurs de Champagnole, Nozeroy, Mouthe, Pierrefontaine-les-Varans, Morteau et Le Russey.

**NB : Toutes les prévisions présentées dans ce BSV sont à l'échelle du secteur. Bien évidemment l'infestation par le campagnol est toujours hétérogène. Il est donc impératif de parcourir ses parcelles afin de se rendre compte de la situation effective.**



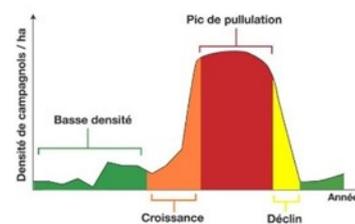
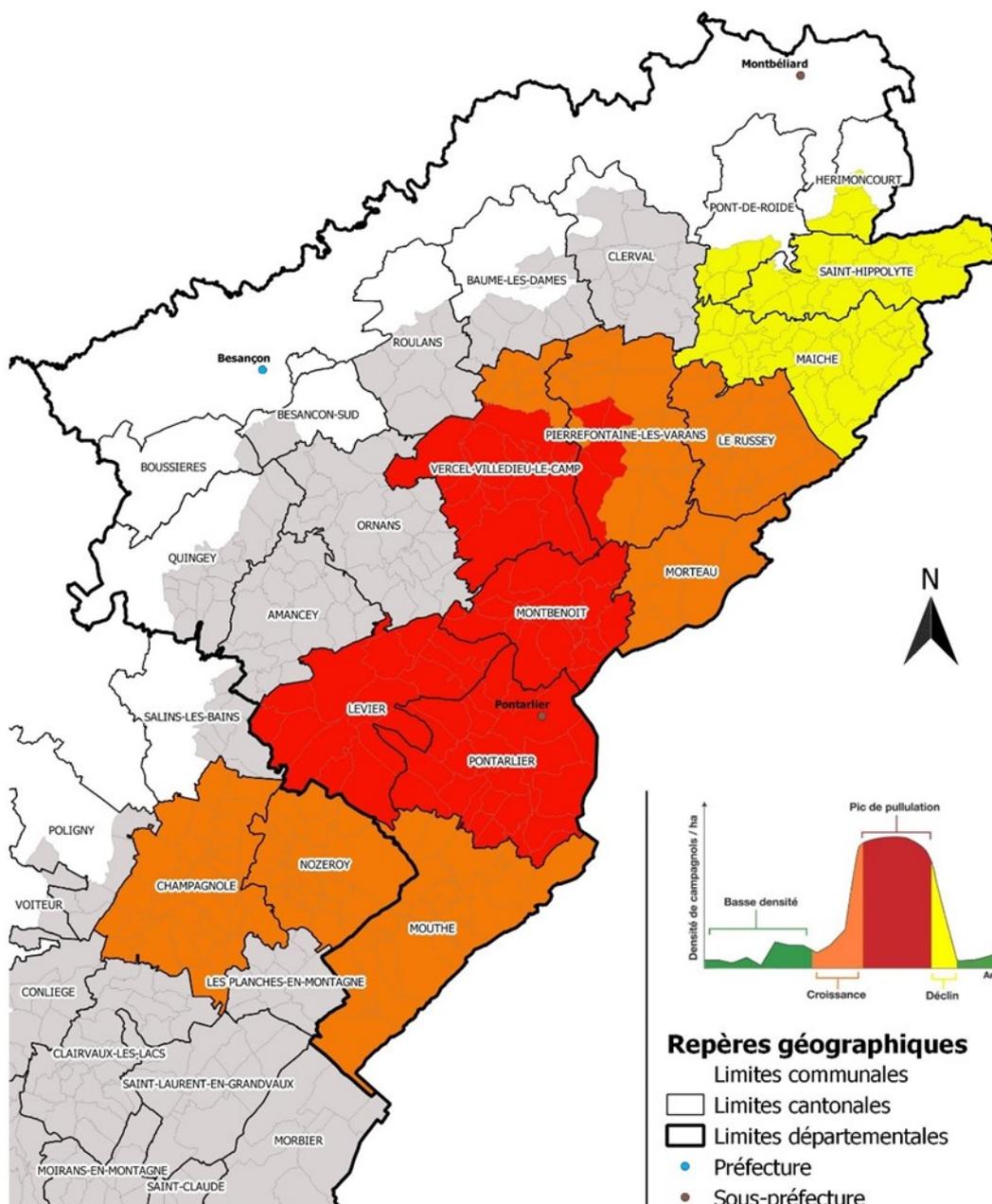
# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 1 du 09 03 2022

### Carte prévisionnelle de la dynamique des populations de campagnols terrestres en Franche-Comté au printemps 2022



#### Repères géographiques

- Limites communales
- Limites cantonales
- Limites départementales
- Préfecture
- Sous-préfecture

Sources :  
Base IGN ; FREDON Bourgogne Franche-Comté

Date de réalisation :  
08/03/2022 ; QGIS 3.10.14

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



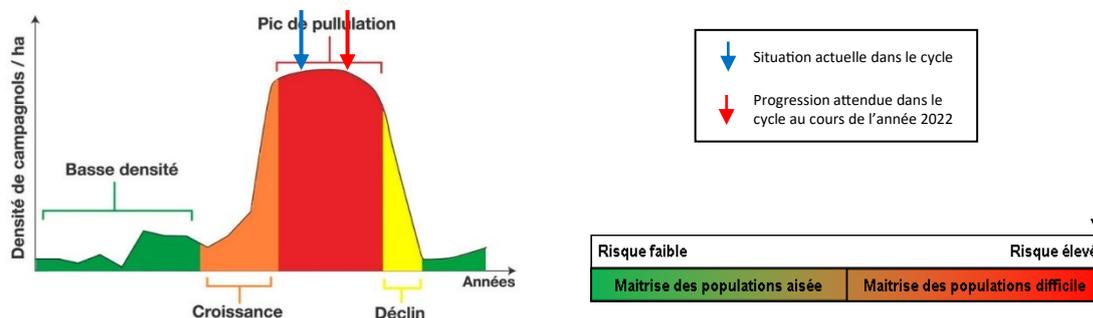
Prairies n° 1 du 09 03 2022

### ANALYSE DE RISQUE DE PULLULATION DE CAMPAGNOLS TERRESTRES

#### Secteurs de Levier, Montbenoît, Pontarlier et Vercel-Villedieu-le-Camp

Depuis 2019, ces secteurs connaissent des populations de campagnols terrestres de plus en plus importantes, avec des infestations fortes à très fortes en automne 2020 et 2021 (cf. photo ci-dessous).

Pour l'année 2022, il est à craindre qu'une grande partie des communes de ces secteurs subissent à nouveau des infestations fortes avec des épisodes de pullulation. Il est alors important de ne pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthode de lutte directe couplée à une méthode de lutte alternative) afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations. Pour les personnes n'ayant pas commencé à lutter les années précédentes, la maîtrise des populations sera difficile voire impossible.



Chapelle-d'Huin, secteur de Levier, pullulations – Automne 2021

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



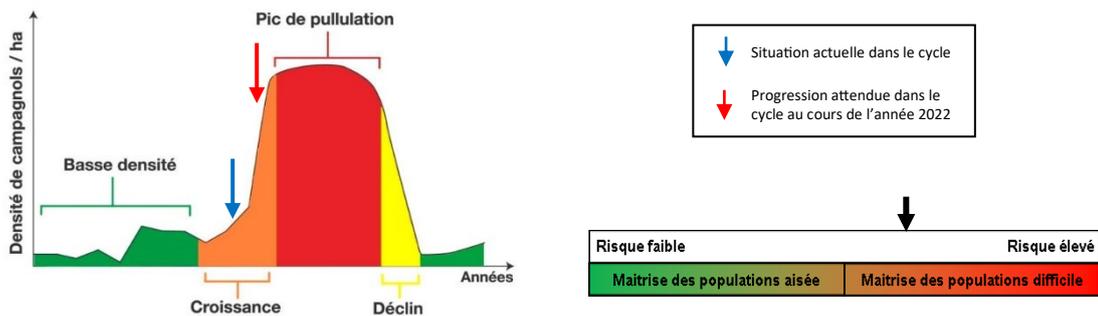
Prairies n° 1 du 09 03 2022

### Secteurs de Champagnole, Nozeroy, Mouthe, Morteau et Pierrefontaine-les-Varans

Certaines communes de ces secteurs présentaient des infestations importantes et des foyers localisés fin d'année 2021 (cf. photo ci-dessous).

La vigilance est donc de mise dès ce printemps car la plupart des communes devraient être positionnées dans une phase de croissance forte du cycle, avec des infestations relativement importantes. Il s'agit, sur ces secteurs, d'initier une lutte raisonnée dès que possible afin de ne pas se laisser dépasser et arriver à maintenir des populations de campagnols à faible densité pour atténuer le pic de pullulation à venir.

Pour les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthode de lutte directe couplée à une méthode de lutte alternative), il faut maintenir cette lutte afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations.



Orchamps-Vennes, secteur de Pierrefontaine-les-Varans, foyers actifs localisés – Automne 2021

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

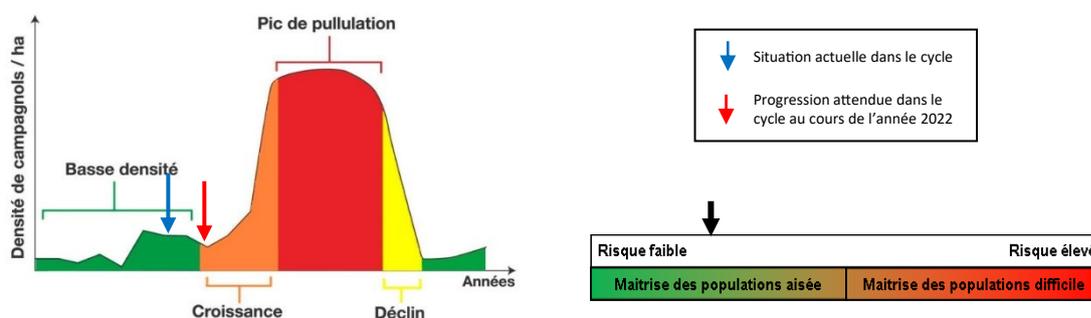
## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 1 du 09 03 2022

### Secteur de Le Russey

En mars 2022, selon le réseau d'observateurs, les taux d'infestation en campagnols terrestres sont faibles sur certaines communes de ce secteur. Mais, avec la connaissance des cycles antérieurs, ce secteur pourrait être en phase de croissance faible en 2022. Il s'agit donc d'initier une lutte raisonnée dès l'apparition des premiers indices et de ne pas se laisser dépasser pour arriver à maintenir des populations de campagnols à faible densité et atténuer le pic de pullulation à venir.

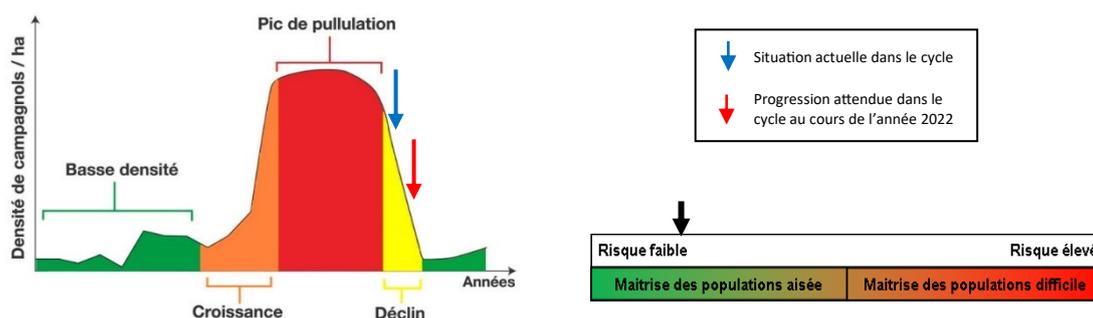


### Secteurs de Maiche, Saint-Hippolyte et Pont-de-Roide

Ces secteurs ont connu des populations importantes de campagnols terrestres depuis 2018, avec un épisode de pullulation en 2019 et 2020. A l'automne 2021, les niveaux d'infestation en campagnols terrestres étaient faibles à très faibles selon les communes.

Il est donc à espérer, pour l'année 2022, qu'une grande partie des communes reste en phase de déclin, d'autant plus que, d'après le réseau d'observateurs, la taupe européenne serait de retour. De ce fait, si vous constatez une présence importante de taupe dans vos parcelles, une phase de déclin peut être envisagée avec des stratégies de régénération sur les prairies impactées.

Cependant, à la sortie de l'hiver 2021, quelques indices de présence subsistent encore sur certaines communes (sur Burnevillers et Indevillers notamment) et il est donc important de ne pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthode de lutte directe couplée à une méthode de lutte alternative).

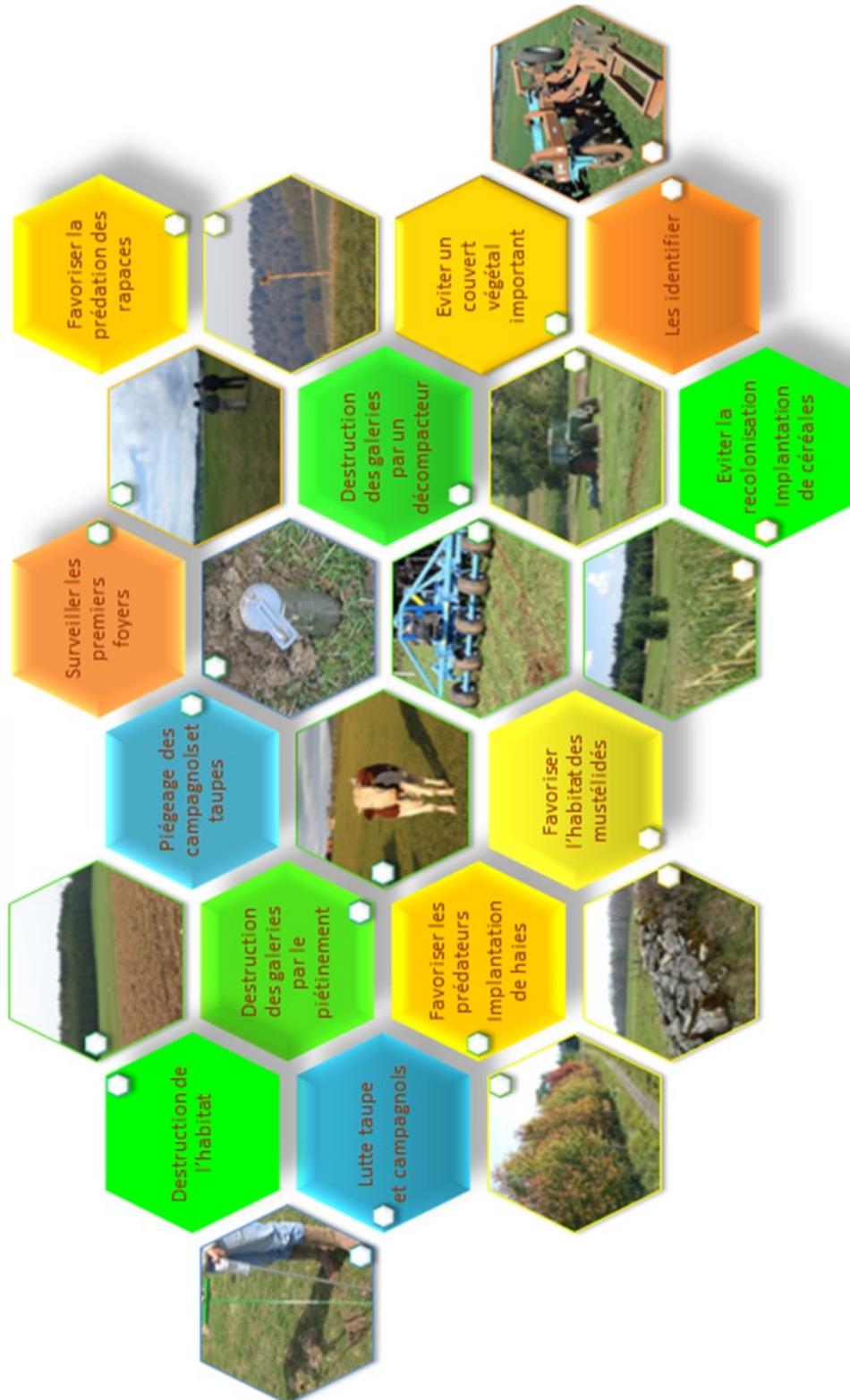


# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 1 du 09 03 2022



Mosaïque des méthodes de lutte contre le campagnol terrestre – FREDON BFC

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 1 du 09 03 2022

MESSAGE DE LA DRAAF-SRAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

### LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL

#### **Emploi du Ratron GW autorisé aussi avec les « charrues enfouisseuses »**

L'ANSES, dans ses décisions en dates du 29 décembre 2021 concernant les produits RATRON GL (AMM 2170697) et RATRON GW (AMM 20170698), conclue que l'application du produit correspondant par une charrue enfouisseuse est considérée conforme.

Désormais, le RATRON GW est notamment applicable, en respectant la dose de 2 kg/ha/an fractionnable, avec les "charrues enfouisseuses" (type Devillers ou Descourvières) en sus des modalités déjà autorisées, à savoir « canne de distribution ».

FREDON BFC, en lien avec les services de la DGAI et de la DRAAF BFC, a prévu de réaliser des essais d'ici la fin de l'année pour mieux appréhender l'usage de ce produit dans ses nouvelles conditions.

Quoi qu'il en soit, il faut être vigilant sur la bonne application de ce produit afin que les appâts de Ratron GW ne se retrouvent pas en surface et ne soient pas disponibles pour les espèces non-cibles qui pourraient potentiellement s'intoxiquer en les consommant (granivores, lièvres, sangliers...).

A ce titre, l'ANSES, dans la modification de l'AMM Ratron GW, précise bien dans les conditions d'emploi :

- SPe 6 : pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer tout produit accidentellement répandu
- SPe 5 : pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, le produit doit être entièrement incorporé dans le sol.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 1 du 09/03/2022

Le **RESEAU D'OBSERVATEURS** est indissociable de la surveillance du territoire et permet de contribuer à l'amélioration de la connaissance des populations de campagnols et autres bioagresseurs.

**Si vous souhaitez intégrer le réseau d'observateurs et faire remonter tout signalement de bioagresseurs des prairies, ou pour tout autre renseignement, veuillez contacter la FREDON Bourgogne Franche-Comté selon votre secteur géographique.**

**Site d'Ecole-Valentin :**

Espace Valentin-Est - 12 rue de Franche-Comté - Bât E - 25480 ECOLE VALENTIN  
Animatrice filière Prairie : Herminie PIERNAVIEJA  
03 81 47 79 27 / 06 74 15 35 44 - [hpiernavieja@fredonbfc.fr](mailto:hpiernavieja@fredonbfc.fr)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'Agriculture (CRA) Bourgogne Franche-Comté.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne Franche-Comté (Herminie PIERNAVIEJA, animatrice filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composé de la FREDON Bourgogne Franche-Comté et du SRAL.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Prairies sont les suivantes : FREDON Bourgogne Franche-Comté, FDC 25, FDC 39, CDA 39, JCE, 289 agriculteurs (25 + 39)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne-Franche-Comté. La CRA Bourgogne Franche-Comté se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**".

Avec la participation financière de :

